

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/12/2011

Réception par le Prefet : 16/12/2011

Publication : 22/12/2011



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP 2011-13-12-3

Séance du jeudi 15 décembre 2011

# Conseil Général Haut-Rhin

## Communication

à la Commission Permanente

### **ETAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN POUR L'ANNÉE 2011**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente, et l'article L 1413-1 du même code relatif à la commission consultative des services publics locaux et notamment à ses compétences,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2011 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Haut-Rhin,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

➤ donne acte au Président de la communication relative à l'état des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Haut-Rhin qui s'est réunie, d'une part, le 7 février 2011 dans le cadre de sa consultation obligatoire et préalable aux décisions d'externalisation des services publics départementaux et, d'autre part, le 25 novembre 2011 dans le cadre de son examen annuel de l'activité des services publics départementaux externalisés, et dont le procès-verbal de séance est joint à la présente délibération.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER